

grain de sel

Journal de l'Association Eguillenne du Cadre de Vie



**Association loi 1901 - agréée
environnement par la Préfecture**
Conseil d'Administration:

Présidente : Christine Schmitt
Florence Anton - Philippe Desplats -
Salvatore Di Benedetto - Françoise
Foubard - Ernest Hussy - Lydia
Lieutaud - François Milcent - Gérard
Piedeleu - Pierre Sellier -

Courrier à: AECV 215 d chemin de
Fabrègues sud 13510 Eguilles
tél: 06 75 58 25 42
email: aecv@laposte.net
site internet:
www.aecv.asso.fr

SOMMAIRE

la Qualité de l'Air

Motion de l'AECV
lors de la dernière
Assemblée Générale

*** Pour soutenir notre action et
protéger votre environnement,
l'AECV a besoin de votre adhésion.
Merci de nous renvoyer
le bulletin ci-joint**

Edito

De quoi j'ai l'air à Eguilles ? L'air inspiré à Eguilles?

Deux interrogations
que l'AECV propose
aux Eguillens
soucieux de leur
qualité de vie .

La qualité de l'air
dans notre région est le sujet de
deux conférences-débats . La
première a eu lieu en novem-
bre dernier , la suivante le 11
avril 2007 (salle Mistral)

Voici, en guise d'éditorial à ce
quatrième N° de Grain de Sel,
l'intervention de Gérard Cire
(Vice Président sortant de
l'AECV)

Merci à tous d'être venus si nom-
breux. Le Professeur CHARPIN,
et nous l'en remercions bien vive-
ment, nous a permis d'appréhen-
der un sujet très important et trop
peu souvent évoqué en matière de
qualité de l'air.

À partir des éléments qui nous ont
été communiqués, il appartient à
chacun d'entre nous d'en faire bon
usage, il y va de la santé de nos
familles.

Monsieur CHANNAC-MON-
GREDIEN d'ATMO PACA (ex
Airmaraix), et qu'il en soit remer-
cié, nous a communiqué des
bilans, des données techniques
indispensables à la bonne compré-
hension du grand problème auquel
nous sommes confrontés depuis de nom-
breuses années.

Des paroles en l'air ?

Derrière la sécheresse des chiffres
il y a des enfants, des personnes
âgées, des femmes et des hommes,
des insuffisants respiratoires qui
subissent la pollution atmosphéri-
que et son cortège d'effets négatifs
sur la santé.

Selon la Commission Européenne
(Source - Le Monde du 5 septem-
bre 2006) dans l'Europe des 25 les

émissions noci-
ves sont responsa-
bles chaque année
de 348 000 décès
prématurés. Les
départements des

Bouches
du
Rhône,
du
Vaucluse,
du Var des
Alpes de
H a u t e
Provence,
sous l'in-
fluence
majoritaire
du pôle
industriel
du Golfe
de Fos -
étang de
Berre sont

l'une des quatre zones d'Europe
les plus polluées par l'ozone avec
Gènes, Barcelone et Athènes.

En 2003, (Source - Le Monde du 6
novembre 2003) la région PACA a
battu le record d'Europe avec 417
mg/ m3 d'air.

La pollution à l'ozone, tout comme les calissons, est devenue une spécialité provençale !

Un grand Hebdomadaire le
Nouvel Observateur a donné un
palmarès des villes où il fait bon
vivre. En matière de qualité de
l'air, on relève : nombre de jours
en 2005 où les indices ATMO
mentionnaient une qualité
moyenne ou mauvaise, Aix-
Marseille arrivent en 23ème posi-
tion sur les 25 plus grandes villes
de France avec 168 jours de pollu-
tion.

Pour mémoire Valenciennes est au
Hit-parade avec 38 jours, Paris se
situe en 7ème position avec 55
jours. Ces chiffres donnent à réflé-
chir ! Nous sommes 3. 381.041
citoyennes et citoyens habitant la
Région PACA à privilégier l'envi-
ronnement et le Cadre de Vie soit



74% de la population. 82% d'entre nous se disent inquiets pour l'environnement au premier rang de nos préoccupations on trouve la Qualité de l'Air (Source - Enquête Région)

Ah...Laissez-nous respirer !

C'est donc un signal fort qui est adressé à nos élus communs : Communauté du Pays d'Aix, Département, Région, Député, Sénateur, acteurs économiques et institutionnels.

Le Préfet de Région l'a compris qui le 22 août dernier a signé un arrêté relatif au Plan de Protection Atmosphérique.

Il nous faut effectuer une véritable mobilisation citoyenne pour lutter avec détermination contre la pollution atmosphérique de l'air sous toutes ses formes.

Pollutions d'origine industrielle

Les deux plus grands émetteurs de C.O.V (Composés Organiques Volatils) en PACA, Shell Chimie et le Port autonome de Marseille ont augmenté respectivement de 30% et 14% leurs rejets industriels entre 1997 et 2001 (Source état de l'environnement industriel PACA 2002)

La lutte contre les COV est prioritaire. Les Directives européennes sont sans appel.

Les rejets d'oxyde de soufre et d'azote devront être réduits de moitié en 2010. Soyons vigilants.

A ce stade de la réflexion comment ne pas parler du projet d'incinérateur de Fos sur Mer initié par la CUM (Communauté Urbaine de Marseille).

Il y a là une contradiction fondamentale d'une part avec le principe de précaution et la notion de développement durable, d'autre part avec les orientations prises par le Conseil Général des Bouches du Rhône.

Après des années d'un dialogue fructueux avec le mouvement associatif, le Département a mis à l'enquête publique un Plan d'élimination des déchets ménagers et assimilés qui exclu tout recours à l'incinération. L'AECV vient en

soutien au sein du Collectif qui lutte contre le projet d'incinérateur à Fos sur Mer.

Toutenkamion ? Les modes alternatifs au "tout en camion"

L'humanité a consommé autant de pétrole entre 1980 et 2000 qu'entre les années 1859 et 1980! (Source - Etienne Klein - physicien - professeur à l'Ecole Centrale).

Nous sommes confrontés d'une part à la raréfaction des ressources pétrolières, d'autre part à l'aggravation de l'effet de serre. Le transport des marchandises par route représente 80% des déplacements (Source - pour un Pacte Ecologique - Nicolas Hulot)

Au fil des années on constate une progression inquiétante du "Tout Camion". Pour ne citer qu'un exemple des milliers de camions espagnols traversent le sud de la France pour se rendre en Italie et au-delà.

Depuis des années nous préconisons avec d'autres associations d'ouvrir des Autoroutes de la mer, de mettre en place un cabotage maritime. Cette politique de Mer-routage en est à ses balbutiements.

Sont concernés les ports continentaux méditerranéens, Italiens la Corse, Sardaigne, Sicile etc. Une liaison est déjà en place Barcelone/Gênes, une autre est à l'étude Valence / Rome.

Parallèlement il est impératif de développer le transport fluvial et le ferroutage comme l'ont fait nos voisins Suisses.

Courant alternatif: Les modes alternatifs à l'automobile

Dans son rapport introductif au débat public concernant le projet de LGV (Ligne à Grande Vitesse) PACA, RFF (Réseau ferré de France) mentionne que notre réseau routier régional sera saturé en 2020 ! Suite à la pression associative nous enregistrons des améliorations notables concernant les transports en commun par bus et par car, tant sur le réseau interurbain géré par le Conseil Général

que sur le réseau urbain lequel relève de la compétence de la CPA (Communauté du Pays d'Aix). Augmentation significative du nombre de lignes, de rotations, desserte des zones d'activités, tarif attractif. Une autre piste qui nous est chère et que nous portons depuis des années concerne les P.D.E (Plan Déplacement Entreprises). Largement développés aux Pays Bas, en Belgique ou en Allemagne ils le sont peu en France. (Micro Electronic Grenoble/ Rousset). Les PDE incitent les entreprises à manager la mobilité de leurs salariés.



Un aiguillage à ... Eguilles?

A titre d'exemple, Eguilles, aux heures de pointes correspondant aux embauches et débauches, subit un trafic de transit parasite et ininterrompu qui s'élève à 40% sur certains axes. Nous enregistrons avec satisfaction la décision récente du CG13 (Conseil Général des Bouches du Rhône) et de la CPA de promouvoir les PDE et d'engager une réflexion dans ce sens avec les associations afin d'aboutir à des solutions significatives. Concernant le transport par chemin de fer, l'AECV membre du collectif Temaix (Train Express Marseille Aix) considère que le projet relatif à l'amélioration de la ligne Aix-Gardanne-Marseille ne se situe pas à la hauteur de l'enjeu et qu'il n'est pas de nature à résorber un retard de plus d'un quart de siècle en la matière.

Sans crier gare ?

La réouverture des gares, des lignes secondaires notamment Aix Rognac, une desserte ferrée de l'aéroport Marseille-Provence constituent à nos yeux des priorités. Les modes alternatifs à la voiture, 89% des déplacements (Source - Pour un pacte écologique), existent. Il faut impérativement les développer : transports en commun par route et par fer, covoiturage, (expériences intéressantes via internet Aéroport de Paris, parking à proximité de la gare autoroutière de Majorque etc.), extension du système Proxibus mis en place à Aix.

Pédibus ...jambus

Et pour nos enfants accompagnement piétonnier sur le chemin de l'école (Pédibus - encadrement



effectué par des parents d'élèves, utilisation d'une signalétique appropriée, à l'exemple de la ville de Manosque), extension des pistes cyclables, réalisation de cheminements piétonniers sécurisés. L'effort demandé aux pouvoirs publics doit impérativement se conjuguer avec celui des citoyens.

Changer pour ... continuer.

Il nous faut accepter de changer nos comportements. Nous sommes responsables du Monde qui vient et du devenir de nos enfants et de nos petits enfants.



Et pour terminer en matière d'alerte aux populations il convient de changer radicalement d'attitude et de prévenir les habitants en temps réel et ce en utilisant tous les moyens qui peuvent être mis à notre disposition. A savoir les médias, radio régionale et télévision régionale sans exclure, dans les communes, comme nous l'avons préconisé à Eguilles, un affichage lumineux.

Pour améliorer notre qualité de vie il nous faut accepter de nous remettre en question, de changer quelque peu nos habitudes. Notre santé mais aussi celle de notre chère Planète (nous n'en avons qu'une) sont à ce prix.

Si vous pensez que cette approche humaniste de l'écologie est une cause juste, alors venez par votre adhésion active renforcer le mouvement associatif. L'AECV accueille toutes les bonnes volontés.

En guise de conclusion je vous invite à méditer cette citation du professeur Dominique Belpomme Président de la recherche thérapeutique anticancéreuse de l'ARTAC, expert de la Commission Européenne, initiateur du plan cancer lancé par le Président de la République :

“ POLLUER EST DEvenu UN CRIME CONTRE L'HUMANITE ”



Notre assemblée, une réunion extraordinaire!

Réunie en Assemblée Générale extraordinaire le 12 janvier 2007 notre association s'adresse aux responsables des Pouvoirs Publics ainsi qu'aux différents acteurs institutionnels, pour leur communiquer, à toutes fins utiles, la position de ses adhérents sur tous les sujets relatifs à l'environnement et au cadre de vie pour lesquels nous nous sentons concernés.



Qualité de l'Air



Nous ne pouvons que rappeler avec force nos propos tenus lors de nos précédentes AG de 2003, 2004 et 2005.

La situation actuelle qui perdure et qui s'aggrave est lourde de conséquences pour la santé des habitants. La mise en œuvre d'un PDU (Plan Déplacements Urbains) vertueux visant à réduire la place de l'automobile ne sera pas suffisante pour résoudre ce très grave problème qui risque, à terme, de porter préjudice à notre attractivité sur les plans touristiques et économiques, ainsi qu'au patrimoine foncier et immobilier.

Il est absolument impératif de prendre rapidement des mesures énergiques en vue, d'une part de réduire d'avantage la pollution à la source en matière industrielle, d'autre part, de stopper les émissions de polluants lors des périodes météorologiques défavorables (vent).



Déchets urbains

Le projet d'incinérateur à FOS-SUR-MER, porté par la C U M

(Communauté Urbaine de Marseille) reste présent, des travaux ont débutés malgré les nombreux rebondissements judiciaires et nous suivons avec beaucoup de préoccupation ses péripéties. Nous

soulevons une contradiction fondamentale avec ce projet au titre de principe de précaution et la notion de développement durable.

Nous approuvons le projet de Plan Départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés, initié par le Conseil Général, lequel a pour objectifs le respect du principe de précaution, une réduction de 80% des émissions de gaz à effet de serre liées au traitement des déchets, la valorisation du gaz issu de la décomposition des déchets.

Nous encourageons la municipalité d'Eguilles, à relancer le projet de prototype d'un Thermo-Bio-Digesteur (TBD) de nature à résoudre le problème de l'élimination des déchets végétaux, lequel pourrait ensuite être développé. Force est de constater qu'actuellement ce dossier est au point mort.

Nous suggérons à cette dernière de doter chaque famille d'un composteur individuel dans le but de diminuer le tonnage de déchets ménagers.

TGV - Paris / Cote-d'azur

L'A.E.C.V. soutient la position de la Commission Nationale du Débat Public qui, à l'issue de ses travaux, confirme l'opportunité d'une ligne nouvelle « mais pas nécessairement de bout en bout ni forcément à grande vitesse » et à condition « qu'elle soit assortie d'un vrai programme de transports régionaux, qu'elle respecte l'environnement, que les gares soient au cœur des agglomérations, qu'elle s'intègre à un vrai plan d'aménagement du territoire et qu'elle apporte un réel progrès au quotidien. »



T r a i n Marseille - Aix

Les travaux ont débuté et la ligne ferroviaire est fermée pour deux ans.

En vue de favoriser les transports en commun, nous suggérons à nouveau au Conseil Général de réserver une voie sur l'autoroute A51 pour la desserte d'Aix / Marseille.

La mise en œuvre d'un projet global prenant en compte la totalité du tronçon concerné est la seule

alternative de nature à résorber un retard d'un quart de siècle en matière de transports en commun ferré, et à contribuer à une diminution significative du recours à l'automobile pour les déplacements.

Aérodrome Aix/les Milles

Les associations concernées se sont prononcées contre le projet d'extension de cet aérodrome, le



C o n s e i l Municipal d'EGUILLES, la ville d'AIX EN PROVENCE et la CPA ont tour à tour refusé de signer la charte d'environnement de cet aérodrome et ont rejeté le projet de PEB (plan d'exposition au bruit). Nous renouvelons les propositions communes aux associations : le statu quo de cet aérodrome et le refus très ferme du transfert de l'aviation d'affaires depuis l'Aéroport de MARSEILLE-PROVENCE.

Ce refus d'extension acceptée par les associations, les usagers présents, les représentants des riverains, l'ensemble des politiques concernés lors de la réunion de la CCE du 28/11/06 ne peut pas permettre le passage en force de l'Etat et de la DGAC. De leur décision découlera soit un respect soit un déni de démocratie.

Quant à l'AECV, elle ne saurait s'associer en aucune manière à ce qui apparaît aujourd'hui comme une demande d'avalisation de ce qu'elle considère comme un passage en force.

La même question reste posée : Quel devenir pour cet aérodrome ?

Plan de Déplacements Urbains (PDU) du Pays d'Aix

Suite à notre demande d'un suivi citoyen de ce P.D.U, nous



notons avec satisfaction la mise en place d'ateliers thématiques par la C.P.A. Nous sommes inscrits à : Développement des transports collectifs et Préservation de l'environnement / Cadre de vie, (selon la demande de la CPA, pour permettre à toutes les associations de participer).

Réseau ferré

L'A.E.C.V. considère comme prioritaires les objectifs suivants :

* Adoption d'un projet global et cohérent concernant la ligne AIX - MARSEILLE.

* Remise en service de toutes les voies existantes qui desservent le territoire.

* Réouverture des gares actuellement hors service et création de pôles d'échanges

* Desserte de l'Aéroport de MARSEILLE - PROVENCE depuis AIX EN PROVENCE via Les MILLES

Transports par car

Nous avions, l'an dernier, marqué notre satisfaction face à une augmentation notable de la desserte du territoire communautaire.

I l



Il nous faut déplorer à cette rentrée une régression touchant la suppression de nombreux bus aux heures de pointe matin et soir, ainsi qu'une modification de l'itinéraire de desserte dans la ville d'AIX EN PROVENCE, très préjudiciable aux usagers.

Ces mesures restrictives ont été effectuées en l'absence de toute concertation générale avec les usagers et les associations.

Nous réitérons par ailleurs notre demande formulée depuis octobre 2003 relative au PDU, visant à étudier la possibilité de mettre en œuvre un système PROXIBUS sur notre commune, de même que celle visant à disposer d'une desserte par car, en service minimum, les dimanches et jours fériés entre EGUILLES et AIX EN PROVENCE.

Nous notons avec satisfaction la parution d'un arrêté préfectoral en date du 22/08/06 qui définit notre Région comme pilote pour la mise en œuvre d'un Plan de Déplacements Entreprises.

Plan de Déplacements Entreprises (P.D.E.)

Nous notons avec satisfaction

l'intention et points de convergence entre le Conseil Général et la C.P.A. concernant la mise en œuvre à une échelle significative de P.D.E. sur le Département et le territoire Communautaire.

Réseau routier

RN7 : L'aménagement du passage à niveau de La Calade est à considérer comme prioritaire au regard du trafic et des problèmes de sécurité engendrés.

Nous soutenons le principe d'un passage sous-terrain au droit de CELONY dans la mesure où le projet d'élargissement de la RN7 a été abandonné.

Développement des modes alternatifs à la route

Nous approuvons les intentions des 9 Présidents des Conseils Généraux de la vallée du Rhône, et leur position lorsqu'ils considèrent que les modes alternatifs à la route sont sous estimés dans le document consultation du débat public. Notre association rappelle ses positions concernant le développement du ferroutage, du cabotage maritime (autoroutes de la mer) et des transports fluviaux.



Zones d'activités

Favorable au développement économique et à la création d'emplois nous ne pouvons pas pour autant cautionner n'importe quel projet.

La création d'une zone d'activités commerciales à VENTABREN a été votée et entérinée par le Conseil Communautaire de la CPA.

Compte tenu du nombre de zones d'activités sur le territoire de la CPA et de nécessaires requalifications, nous marquons l'opposition la plus nette, d'une part à l'extension du Pôle d'Activités d'EGUILLES hors de son périmètre actuel, d'autre part à la création d'une zone commerciale proche du viaduc du TGV de VENTABREN, dont la nécessité n'a pas été démontrée.

Nous pensons qu'il s'agit là d'obtenir pour la commune de VEN-

TABREN une augmentation de ses financements par le fond de développement communautaire.

Une dotation de solidarité environnémentale par la C.P.A. serait de nature à éviter dans le secteur considéré toutes nuisances et atteintes à l'environnement, dans le respect des objectifs du P.D.U.

Commune d'Eguilles

Durant cette année écoulée, il nous faut déplorer l'absence totale de concertation



entre la Municipalité, les Associations et les C.I.Q., concernant les projets initiés par cette dernière.

A l'absence totale de commissions extra municipales s'ajoute un déficit de débat démocratique très préoccupant.

Stationnement

Notre demande visant à créer une zone bleue notamment sur le parking du Mail, a été satisfaite voici plusieurs années.

Celle-ci visait à permettre l'accès de tous les Eguillens ainsi que les personnes de passage, aux commerces de proximité, afin d'assurer leur maintien, voir leur développement.

Or, une nouvelle et récente campagne de comptages nous oblige, d'une part à déplorer le manque de civisme d'une majorité de citoyens concernant l'utilisation du disque de stationnement, d'autre part, l'absence de mesures prises par l'autorité compétente en vue de régulariser une situation hautement préjudiciable au plus grand nombre.

Nous déplorons l'ouverture de la Grand Place au stationnement public.

Place Publique

Nous renouvelons à la Municipalité notre proposition, (rapport AECV Septembre 2001), visant à déplacer la Cave Coopérative autant que possible sur la zone d'activités d'Eguilles, afin que celle-ci reste dans le patrimoine communal.

L'emplacement ainsi libéré permettrait de créer au cœur du village un lieu de rencontre, d'animation et de convivialité permettant l'organisation de manifestations

telles que foires, cirques, fêtes foraines, bals populaires, etc. ...

Il conviendrait de prévoir des équipements tels que kiosque à musique, jardin d'enfants, boulodrome, etc.

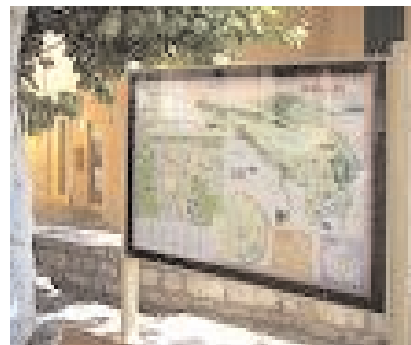
Chemins communaux

Compte tenu de l'état de dégradation avancée de certains chemins communaux, nous demandons l'élaboration d'un échéancier, avec mention d'objectifs prioritaires concernant la remise aux normes des voies concernées.

La chaussée RD 17 entre le giratoire de Duby et celui des Logissons a fait l'objet d'un revêtement bitumeux dont la nécessité est discutable, alors qu'aucun travaux n'ont été effectués sur la rue de la Source et la rue d'Aix (RD 18), lesquelles reçoivent un trafic important, et ce afin de mettre ces voies en sécurité.

RD 543 - Carrefour GRES HAUTS / AVOCATS

Nous insistons sur notre demande visant à la mise en sécurité de cet itinéraire par un traitement définitif et une mise aux normes.



RD 543 - TRAVERSÉE DU VILLAGE

Nous n'avons constaté aucune amélioration sur cet itinéraire et aucune prévision n'est faite le concernant.

Nous renouvelons à toutes fins utiles, nos propositions, exprimées depuis l'année 1996, visant à améliorer la fluidité du trafic et la sécurité des piétons :

- interdiction de tout stationnement sur la chaussée entre le giratoire de Duby et le carrefour d'Eguilles Vieille (à l'exception des places réservées aux personnes handicapées)

- réglementation des horaires de livraisons dans les commerces en dehors des heures de pointe, en concertation avec les intéressés

- suppression du stationnement sur la Place Gabriel Payeur, afin de rendre à celle-ci sa vocation de belvédère, de lieu d'animations et de convivialité et d'éviter toute gêne en matière de circulation

Itinéraire communal de délestage

Chemin des Lauriers - chemin de Ventabren (CV 3)

Ce projet communal n'a fait l'objet d'aucune concertation avant sa finalisation, tant avec les associations que les C.I.Q. et les citoyens. Nous condamnons le fait que des travaux aient été entrepris alors que l'enquête publique n'était pas close. Notre association a remis un mémoire (AECV - juin 2006) concernant cette enquête.

Notre association condamne solennellement cette pratique de morcellement et demande qu'une nouvelle enquête publique soit diligentée par l'autorité compétente. Celle-ci outre le plan d'alignement des chemins des Lauriers et de Ventabren, devra être assortie d'un dossier complet concernant l'itinéraire communal de délestage dans sa totalité.

Conformément au chapitre II premier paragraphe du décret n° 85-453 du 23 avril 1985, la durée de cette enquête ne devra pas être inférieure à un mois. Par ailleurs, nous demandons d'ores et déjà que

celle-ci soit assortie d'une réunion publique.

Ainsi, les citoyens pourront-ils se prononcer en toute connaissance de cause.

RD18 - Tronçon autour de la salle omnisports

Même si cet aménagement récent n'est pas exempt de critiques au plan technique et qu'il s'inscrit dans une parcellisation de l'itinéraire à l'ouest du village, on ne peut qu'approuver sa réalisation qui met en sécurité cette voie desservant le stade et la salle omnisports.

En matière de voirie, nous ne pouvons que valider, sous réserve de concertation préalable que des projets, visant à l'amélioration des voies existantes.

Nous sommes fermement opposés à toutes créations de voies nouvelles et aux projets suivants :

- projet de rocade à l'Ouest d'AIX-EN-PROVENCE

- contournement autoroutier au sud d'AIX-EN-PROVENCE reliant la commune de MEYREUIL (La Barque) à l'Echangeur de BOMPARD

- demi échangeur sur l'Autoroute A8 en ce même lieu

Il nous faut interpeller nos élus pour leur redire ce qui suit. Nous trouvons la situation existante très préoccupante concernant le logement dans notre Région. Nombre de nos jeunes, pour ne parler que d'eux, ne peuvent plus rester dans leurs villes ou leurs villages au regard des coûts prohibitifs des terrains, des loyers et du parc immobilier. Le devoir de solidarité s'impose à tous, une action significative doit être engagée en matière de création de logements sociaux, de réhabilitation de logements anciens dans les villages au fin de location

L'AECV se réunit chaque dernier jeudi du mois à 20H30 au premier étage de la salle DUBY. Rejoignez nous pour participer et nous faire part de vos remarques, et de vos suggestions. Vous êtes les bien venus!

VOUS AVEZ BESOIN DE VOUS

En clair votre association ne peut rien sans ses associés.

La raison d'être de votre association AECV est de veiller sur le Cadre de Vie Eguillennais. Participer à sa protection, jour après jour, pour qu'un jour ou l'autre, on ne se trouve pas devant le fait accompli. Sans avoir bougé. Aujourd'hui les sujets de préoccupation ne manquent pas. Exemple: le devenir de l'aérodrome des Milles, désormais, et OFFICIELLEMENT, le futur satellite de Marseille Provence, quel trafic s'y fera si personne ne se mobilise ? Acceptez-vous que votre village soit survolé par l'aviation d'affaires ? Allez-vous vous résoudre aux vols de nuits pour le transport de fret?

L'AECV a besoin de vous pour que les Eguillennais, ne soient pas un jour contraints de dire : « trop tard » !

L'AECV a besoin de vous: consacrez 2 heures par mois (0,2% de votre temps) en participant au Conseil d'Administration de l'Association? Renforcez ses rangs bien trop clairsemés. Les actifs n'ont guère plus de compétences que vous. Apporterez-vous la votre ?

L'AECV a besoin de vous : parrainerez-vous votre voisin ou votre ami pour qu'il rejoigne votre Association ?

L'AECV a besoin de vous car elle ne roule pour personne , Mais l'AECV marche pour tout le monde . l'AECV , ça va marcher, Grâce à vous !



Bulletin d'Adhésion 2006/2007

donnant droit à l'abonnement au journal de l'association "Grain de Sel"

Nom:

Prénom:

Adresse:

CP:

Ville:

Téléphone:

e mail:

signature:

J'adhère à l'association et je verse ci-joint la cotisation de 20 €

Je fais un don de soutien des actions de l'association de : €

à retourner à AECV 215 d chemin de Fabrègues sud 13510 Eguilles
tél: 06 75 58 25 42 - email: aecv@laposte.net